

NAPOLEON III, LA CHINE ET L'EXTRÊME-ORIENT

SOUS LE SECOND EMPIRE¹

Dominique BARJOT

Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-mer

Professeur émérite à Sorbonne Université

Président du Comité français des sciences historiques

Tous les cinq ans a lieu le Congrès International des Sciences Historiques, principale manifestation scientifique mondiale de la communauté des historiens. Les derniers ont eu lieu à Sydney (2005), Amsterdam (2010), Jinan en Chine (2015) et le dernier à Poznań en Pologne, du 21 au 27 août 2022. C'est dans le cadre de la préparation de ce dernier que les Professeurs Dominique Barjot (Sorbonne Université et Renmin University of China) et Lyu Yimin (Zhejiang University de Hangzhou, province du Zhejiang) ont proposé une session conjointe, intitulée *Le Second Empire, bilan et renouveau historiographique. Entre apprentissage de la démocratie, modernisation économique et sociale et dictature technocratique au service des forces conservatrices*². Deux arguments ont emporté l'adhésion des organisateurs du Congrès: en premier le profond renouvellement historiographique qu'a connu l'histoire du Second Empire ; l'intérêt pour le Second Empire manifesté par la Société chinoise d'histoire de France, dont le Professeur Lyu Yimin est le secrétaire général. La session finale du congrès, tenue le 24 août 2022, a été précédée par deux conférences préparatoires organisées respectivement à Hangzhou (Zhejiang University, Chine, du 27 au 29 mars 2019) et à Paris (Sorbonne Université et Académie des sciences d'outre-mer, 27-28 septembre 2022)³. De manière incontestable, le Second Empire est devenu un véritable objet de recherche internationale.

¹ Dominique Barjot et Jean-François Klein (dir.), *Rencontres impériales : l'Asie et la France. Le "moment Second Empire"*, Paris, Maisonneuve & Larose nouvelles éditions/ Hémisphères éditions, 2023, 578 p.

² Pour une synthèse à propos de ce programme international, voir Dominique Barjot et Éric Anceau (dir.), *The Second Empire : The Historical Inventory and Advances. Le Second Empire : bilan et renouveau historiographique*, Paris, Coll. Kronos, Éditions SPM, 2025, 402 p. (à paraître en 2026), avec des contributions d'Oliver Baustian, Clémence Becquet, Stéphanie Burgaud, Rafael Dobek, Jean-François Klein, Milena Lenderova, Jean-Louis Lenhof, Yimin Lyu, Franck Michelin, Philippe Régner, Thierry Renaux, Samir Saul, Xiaoxuan Shi, Lihong Zhou.

³ Cette conférence de Paris a donné lieu, dans la même collection Kronos, à la publication du livre Dominique Barjot et Éric Anceau (dir.), *L'Empire libéral. Essai d'histoire globale*, Paris, Éditions SPM, 2021, 376 p.

1/ VERS UNE SYNTHÈSE AUTOUR DU « MOMENT SECOND EMPIRE » ET L'ASIE

La première étape de la réalisation du projet a consisté en l'organisation à l'université du Zhejiang, à Hangzhou, capitale de cette province chinoise, d'une première conférence préparatoire.

1.1/ Une étape essentielles de la réalisation du projet : la conférence préparatoire de Hangzhou

Intitulé *le Second Empire : inventaire historiographique et avancées scientifiques*, elle a eu lieu du 27 au 29 mars 2019 et a réuni une vingtaine de communicants, dont cinq intervenants français. Cette conférence de Hangzhou a mis en évidence l'importance des avancées historiographiques réalisées en matière d'histoire des relations entre la Chine et l'Extrême-Orient d'une part, la France du Second Empire de l'autre. La thèse de Christine Cornet sur *La chantier naval de Jiangnan* a révélé une dimension essentielle de l'action du Second Empire en Chine, laquelle ne se résume pas au sac du Palais d'été et, d'une façon plus large, aux événements de la seconde guerre de l'opium, qui, de 1856 à 1860, opposa la Chine à la France et au Royaume-Uni. L'Empire des Qing se trouvait alors, suite à la menace intérieure des Taiping et celle extérieure des Occidentaux, confrontée à la nécessité de la modernisation. Celle-ci allait être portée par de grands lettrés-fonctionnaires tels que Li Hongzhang, Zeng Guofan et Zuo Zongtang, leaders du mouvement dit « d'auto-renforcement » du gouvernement de Pékin. Fondé par ceux-ci, à Shanghai, l'arsenal de Jiangnan illustre les tentatives de modernisation dans un pays où l'État en déclin ne remplissait plus ses tâches essentielles. En devenant chantier naval, le nouvel arsenal ouvrait la voie à la naissance de la marine chinoise moderne. Parce que les pouvoirs régionaux firent souvent passer leurs intérêts avant ceux de l'État, la succession de trois crises militaires et navales (1874, 1884, 1894) démontra les limites et les insuffisances de ce type de modernisation. Certaines entreprises sont parvenues, comme à Jiangnan, à préserver leurs acquis en se spécialisant dans la construction de navires à faible tirant d'eau et en autofinçant leur croissance.

À la même époque, la Marine française apporta à travers la mission de Prosper Giquel, étudiée par Marianne Bastid-Bruguière, une contribution décisive à la réalisation de l'arsenal de

Fuzhou, l'un des chantiers navals construits en Chine sur l'ordre Li Hongzhang et Zuo Zongtang. La construction de ce chantier débuta en 1867. Deux officiers navals français, Prosper Giquel et Paul d'Aiguebelle supervisèrent durant cinq ans les travaux de construction d'un chantier naval de type occidentale et l'établissement d'une école de formation à l'ingénierie navale. Les autorités chinoises fournissaient les matériaux et les travailleurs. L'opération fut partiellement financée par les revenus des taxes à l'importation de l'opium. Le premier navire produit, y fut lancé en juin 1869. Mais le chantier naval fut presque entièrement détruit en 1884 par les canons de l'amiral Courbet lors de la guerre franco-chinoise pour le contrôle du Tonkin.

Il est permis de s'interroger, à bon droit, sur le rapport du Second Empire à l'Asie, mais aussi sur les visions coloniale et géostratégique du futur souverain. D'abord critique vis à vis des ambitions coloniales de Louis-Philippe, Louis-Napoléon a évolué ensuite sous l'influence du Saint-simonisme. Le Prince-Président se rallie à une ambitieuse politique coloniale. Sur le modèle anglais, il mise sur une Marine forte, fait sienne « la politique des points d'appui » de Guizot, intervient, juste après la Crimée, dans la Seconde Guerre de l'opium, sous le prétexte de défendre les chrétiens, puis en Cochinchine, sous le même motif, relance le développement de Pondichéry et adhère au projet saint-simonien de canal de Suez, dans une vision libre-échangiste, qui l'amène à renoncer à l'exclusif colonial et à négocier un important accord avec les Britanniques pour la levée de *coolies* du sud des Indes pourtant sujets anglo-indiens. Tout s'accélère en 1860, avec l'intervention au Mont-Liban et en Syrie pour y défendre les Maronites, une nouvelle intervention en Chine, débouchant sur le sac du Palais d'été, à Pékin. Le rôle de Chasseloup-Laubat, ministre de la Marine, est décisif dans l'implantation en Cochinchine et l'établissement d'un protectorat au Cambodge. Vis-à-vis de la Chine, il est sensible aux arguments d'Armand Béhic ainsi que des soyeux lyonnais. Ces mêmes acteurs favorisent un rapprochement marqué et malheureux avec le Shōgun Tokugawa. Tandis qu'en 1858 la France prend pied en Indochine à Tourane et renforce, de 1859 à 1867, ses positions en Cochinchine, afin d'y protéger les catholiques, elle intervient de façon très infructueuse sur les côtes de Corée. De même l'aventure mexicaine, est semble-t-il largement motivée par la quête de l'argent-métal et l'importance historique de la piastre mexicaine devenue depuis 1822 la principale monnaie d'échanges en Asie orientale et à Madagascar. Napoléon III, en grand pragmatique, a fait de l'Asie un des grands champs d'action du règne.

Le Musée chinois de l'impératrice Eugénie fournit un bon exemple de cet intérêt pour l'Asie. Cet établissement a été aménagé en 1863 au château de Fontainebleau, l'une des résidences impériales. L'objectif d'Eugénie est d'offrir à ses hôtes estivaux un lieu de raffinement et d'intimité. Les œuvres réunies proviennent du garde-meuble impérial, d'acquisitions réunies avec l'Empereur depuis leur mariage, du sac du Palais d'été de 1860, des cadeaux diplomatiques reçus de l'ambassade de Siam à Fontainebleau, en 1861. Il s'inscrit dans la tradition de la fascination qu'exercent les chinoïseries depuis le XVIII^e siècle.

Sous le Second Empire, le port-arsenal de Rochefort est ainsi devenu une porte ouverte sur l'Asie. Rochefort a d'abord été un port atlantique, mais, après la chute de Saint-Domingue, la Marine en fait un port impérial. Après le Congrès de Vienne, l'Île Bourbon et les comptoirs de l'Inde retrouvent un rôle majeur. Cette ouverture vers l'Asie s'amplifie après la guerre de Crimée. Les troupes d'infanterie de Marine stationnée à Rochefort participent ainsi aux aventures chinoise, cochinchinoise et japonaise. Aux affaires militaires s'ajoutent pour la région le développement des échanges commerciaux, avec l'essor des exportations de cognac et celle des importations de thé de Cochinchine et de Chine.

Deux ministres de la Marine, Prosper de Chasseloup-Laubat et Charles Rigault de Genouilly ont été les pères fondateurs de l'Indochine française. La Marine des années 1860 a hérité du soin d'achever l'expédition punitive contre le royaume du Đại Nam de 1847 : le contre-amiral Rigault de Genouilly s'empare des ports de Tourane et de Saïgon en 1858 et 1859. Les deux ministres de la Marine et des Colonies, malgré des profils très différents mènent l'un et l'autre la même politique : mener à bien un effort de colonisation soutenu, affirmer une emprise directe sur la Cochinchine. Ils se heurtent à l'hostilité affichée du ministère des Affaires étrangères et la méfiance de la direction des Colonies. Bien qu'en 1869, la Cochinchine soit reconnue, depuis deux ans, comme colonie pérenne, leur tutelle s'affaiblit. La Cochinchine reste néanmoins sous le contrôle des amiraux-gouverneurs jusqu'en 1879. Les Marins ont imprimé une marque durable dans la méthode et la gestion de ce qui devint l'Indochine française.

2/ LES AMBITIONS IMPÉRIALES, ENTRE ÉCONOMIE ET CONQUÊTES MILITAIRES

Ces ambitions impériales ont pris deux formes principales. La première est celle d'un impérialisme porté par les forces profondes de l'économie. Au premier rang de celles-ci se trouvent bien sûr les soyeux lyonnais, des négociants bordelais ou havrais, mais aussi la Compagnie des messageries impériales. Tous tirent avantage du succès du canal de Suez tandis que se développe la pratique de l'engagisme, le recrutement de coolies sous contrats. Mais les forces de l'économie n'expliquent pas tout. En Asie, l'expansion impériale s'est faite aussi par la force, sous l'impulsion notamment de la Marine, à travers « la Seconde Guerre de l'opium », dans un contexte marqué par des échecs (Tourane, « massacres de Tianjin », expédition de Corée), mais aussi des réussites comme au Siam, en Cochinchine ou au Cambodge.

2.1/ Les forces de l'économie

Depuis la fin du Moyen-Âge, Lyon est la principale fabrique européenne de soieries. Cette production de luxe à très haute valeur ajoutée fait la fortune des marchands de soie et des marchands-fabricants, les soyeux. Ces hommes d'affaires, ouverts sur le monde par pragmatisme commercial, ne sont jamais des partisans enthousiastes de la colonisation d'État. À Lyon, le modèle libre-échangiste anglais reste longtemps de mise, favorisant la ratification du traité de libre-échange franco-britannique. Ainsi ils œuvrent à la pénétration commerciale française de l'Extrême-Orient, notamment de la Chine littorale. Du fait de la crise de la pébrine qui ravage la sériciculture française et méditerranéenne, les Lyonnais et leurs réseaux saint-simoniens tissent une nouvelle route des soies bien française. Lyon constitue en effet l'un des centres commerciaux les plus anciens de la soierie en Europe et le reste longtemps. Se développant rapidement, l'industrie lyonnaise de la soie atteint son apogée au XIX^e siècle. Lyon devient ainsi, de plus en plus, la capitale internationale de la soierie de luxe. Sous le Second Empire, les ventes de soies représentent le premier poste des exportations françaises. Dans ce contexte, les soyeux lyonnais accumulent des richesses considérables, se transformant parfois en banquiers. En échange permanent avec Canton, Shanghai et Yokohama, intéressée aux affaires indochinoises, Lyon est la métropole la plus asiatique de France.

La conquête de Saigon, en 1859, offre une belle opportunité économique pour les milieux d'affaires bordelais avec l'ouverture des marchés asiatiques et les débats autour du percement du canal de Suez. Avec son statut de port-franc et, pour près de trente ans, Saigon semble le point d'appui tant attendu du commerce français en Extrême-Orient. Fondée à Saigon, dès 1862, la maison Denis Frères, maison de négociants-armateurs, se heurte à une trop forte dépendance par rapport à la Marine, d'où un investissement dans le grand cabotage colonial, rendu difficile jusqu'au protectorat sur le Cambodge. Souffrant du manque de capitaux locaux, ils peinent face aux concurrents britanniques, prussiens et aux compagnies sino-britanniques. Si le projet initial était de transformer Saigon en un Singapour ou un Hong Kong français, l'ambition est déçue : le port cochinchinois n'est qu'un simple Bangkok français appuyé sur la monoculture perfectible du riz, sans offrir la voie navigable espérée vers le marché chinois. Cela avait pourtant été l'un des buts principaux recommandé par la Commission de Cochinchine formée en 1857 par Napoléon III.

La création de liaisons maritimes marchandes régulières entre la France et l'Extrême-Orient date de 1862 et de l'installation de la Compagnie des Messageries impériales en Cochinchine : en octobre est inauguré le service postal entre Marseille et Saigon par la route de Suez. Non seulement la nouvelle colonie de Cochinchine, mais aussi les ports de Hong Kong, Shanghai, Yokohama sont desservis régulièrement par le pavillon français. Les années 1859-1860 sont favorables à une extension des lignes régulières en Extrême-Orient. Avec le soutien du ministre des Finances Achille Fould, une convention est signée en 1861 entre l'État et les Messageries impériales. La ligne régulière au-delà de Suez constitue un succès technique, diplomatique et commercial. Réalisant des performances plutôt supérieures à celles de la Peninsular and Oriental Steam Company (P&O), les Messageries maritimes forcent les lords de l'Amirauté à un partage du marché maritime. Ce succès est particulièrement spectaculaire pour les paquebots et le transport des soies, assurant ainsi un avantage décisif à Lyon sur Londres. Il y a donc eu un « moment Second Empire » pour les Messageries impériales.

La guerre d'indépendance américaine a provoqué la renaissance de l'industrie baleinière française qui s'implante d'abord à Dunkerque et Lorient avant de se concentrer au XIX^e siècle principalement au Havre. Cette industrie se développe de façon plus autonome, sous l'impulsion des Américains dans le second tiers du siècle. Cependant, la concurrence

britannique et américaine ainsi que la disparition des grands troupeaux de cétacés dans l'Atlantique Sud poussent les baleiniers français à opérer au grand océan. Ils se tournent d'abord vers le Pacifique Sud, puis, dès la Monarchie de Juillet, vont dans le Pacifique Nord et au Kamtchatka. Cette présence grandissante des baleiniers français dans les mers du Japon et d'Okhotsk offre à la Marine française l'opportunité d'y renforcer sa présence, notamment pour y escorter les baleiniers et assurer l'ordre sur les navires. La crise de l'industrie baleinière pousse le Second Empire à des primes maintiennent à flot la baleinerie havraise jusqu'en 1868. En Asie orientale, la présence sur place des baleiniers havrais aura favorisé, les positions internationales de la France, notamment au Japon et en Corée.

Le canal de Suez constitue correspond à une nouvelle aspiration : dépasser la Méditerranée pour ouvrir des perspectives vers l'Asie. Le mouvement est ancien, mais il s'accélère au XIX^e siècle avec la domination britannique sur l'Inde. L'Angleterre est la première à saisir les opportunités : dès 1842, la P&O établit des lignes régulières à vapeur entre l'Europe et les Indes, puis la Chine en 1845. Elle est imitée par les Messageries impériales en 1862. Subsiste cependant la question du transbordement en Égypte : dès 1842 les Britanniques misent sur le chemin de fer tandis que les Français font le choix du canal. Ce dernier est un projet plus ancien qu'accélère l'expédition de Bonaparte en Égypte, puis l'activisme des saint-Simoniens. Le projet bénéficie d'un fort soutien en France : celui de l'Empereur et, plus encore, de l'impératrice, cousine de Ferdinand de Lesseps, ainsi que des chambres de commerce de Marseille et de Lyon. Le chantier du canal représente une entreprise colossale faisant appel à la corvée, de 1859 à 1864, jusqu'à l'intervention du Sultan ottoman poussé par les Anglais et l'arbitrage de Napoléon III. Le passage de l'isthme se transforme autour de Port-Saïd, d'Ismaïlia et de Suez, devenue une escale importante et une base de ravitaillement en charbon. Avant-poste de l'évangélisation, l'isthme de Suez devient de plus en plus un cordon sanitaire face à l'accélération des pandémies. Le canal favorise un fort développement des échanges Europe-Asie à partir de 1870, d'où le ralliement des Britanniques. Le rêve saint-simonien de marier l'Europe à l'Asie prend forme.

Les études consacrées à la régulation du commerce des coolies mentionnent la participation française à l'élaboration de Règlements d'émigration tels que prévus à l'article 9 du traité additionnel à la convention de Pékin de 1860. Les archives diplomatiques françaises révèlent

l'échec de la longue négociation autour de la rédaction de ces Règlements et l'influence des puissances étrangères autres que l'Angleterre ou la France, à l'instar de l'Espagne, dans les tractations diplomatiques avec les autorités diplomatiques chinoises. Coordonnées avec les Britanniques, les initiatives des légations française et espagnole dévoilent l'importance des intérêts marchands franco-cubains et le rôle moins décisif qu'on ne l'a dit souvent, des agents britanniques, diplomatiques ou coloniaux.

En résultent plusieurs conclusions importantes. La diplomatie de la Cour de Pékin a pu surprendre les occidentaux par sa fermeté. Il existait une diversité des points de vue s'agissant de la circulation de la main-d'œuvre asiatique destinée aux colonies. Les divergences franco-britanniques ont ouvert une marge de manœuvre significative aux autres nations coloniales telles que l'Espagne. Après l'effondrement du Second Empire, la position française sur l'émigration chinoise apparaît liée davantage à celle de ses armateurs qu'aux besoins fluctuants de ses colons. Ainsi s'explique la signature du Traité d'émigration sino-espagnol de novembre 1877, acte bilatéral imposé par Pékin, à la suite des investigations conduites à Cuba, en 1874, par les représentants de la Chine, de l'Angleterre et de la France.

2.2/ Guerres, résistance et répression

Entre 1856 et 1860, la France a été impliquée, aux côtés de la Grande-Bretagne, des États-Unis et de la Russie, dans un conflit international majeur en Chine, qui a abouti à l'ouverture de ce vaste territoire à l'influence et à l'exploitation occidentales, à l'issue de la « Seconde Guerre de l'opium ». Si, pour la France, le catholicisme a été utilisé comme « levier de puissance du pauvre », « mission civilisatrice » en tant que grande puissance, le conflit lui a permis d'obtenir le droit d'ouvrir de nouvelles concessions dans onze nouveaux ports et les mêmes réparations que les Britanniques au profit notamment de la fabrique lyonnaise de soieries. Elle y ouvre des comptoirs commerciaux et bénéficie de l'ouverture d'une agence du Comptoir national d'Escompte, destinée à encaisser les indemnités de guerre dues à Paris par Pékin. Grâce à leur victoire commune, Britannique et Français ont obtenu l'égalité diplomatique et juridique dans leurs relations bilatérales avec les Chinois. Ils ont provoqué à la Cour la constitution d'un nouveau Bureau des affaires étrangères, le *Zongli Yamen*, et une série de réformes institutionnelles radicales visant à la modernisation du pays généralement qualifiée de

mouvement d'autorenforcement. Si les gains français ont été les plus significatifs sur le plan religieux, la recherche de têtes de ponts en Asie se focalise sur la partie orientale de la péninsule indochinoise.

Le Second Empire constitue en effet une période cruciale pour l'expansion des forces navales françaises en Extrême-Orient. La rébellion de la société du Petit Couteau de Shanghai en 1853, pousse les puissances occidentales à intervenir dans le conflit. Des bâtiments de guerre français dépêchés à Shanghai obligent les représentants locaux des Qing à renoncer à davantage de souveraineté. Les archives conservées en France et en Chine permettent de mettre en lumière le rôle important de la Station navale d'Extrême-Orient en tant que soutien au service diplomatique français et à l'Église catholique de Shanghai au début de cette rébellion.

À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, se manifeste, avec l'appui médical militaire, un souci humanitaire pensé autour des lointaines grandes expéditions militaires. Un impératif s'impose aux forces armées d'assurer « la défense du capital humain ». La médecine a ainsi la charge d'assurer « une gestion régulée des flux morbides ». Or, à partir de 1856, la présence militaire s'est intensifiée en Extrême-Orient, notamment, en Indochine. La campagne de Chine n'échappe pas ainsi à la tension entre l'objectif de préserver les capacités opérationnelles et l'addition des problèmes sanitaires induits par l'action militaire. Suite à la catastrophe sanitaire de la Guerre de Crimée, entre les années 1840 et les années 1860, les progrès de la médecine préventive ont fait baisser la mortalité des soldats engagés dans les campagnes lointaines. Ces mesures s'accompagnent d'autres : exercices physiques réguliers, prévention accrue des maladies vénériennes et consolidation des points d'appui médicaux.

Le fiasco de l'expédition de Tourane (1858-1860) a de profondes conséquences puisque de cet échec découle la prise de Saigon et l'installation durable de la France en Cochinchine qui passe sous le contrôle de l'amirauté. Du côté français, l'actuelle ville-port de Đà Nẵng demeure une grande oubliée de l'histoire des villes-ports concessions de l'Asie Orientale, et des ports de l'empire ultramarin français. Occupée en août 1858, Tourane est abandonnée dès mars 1860, au profit de Saigon, qui s'apprêtait à devenir la véritable tête de pont de la France en mer de Chine. Du côté français, l'affaire de Tourane est vécue comme un grave échec militaire, soulignant les limites de la « politique de la canonnière » du Second Empire. Du côté des

Vietnamiens, au contraire, l'évacuation de Tourane fut ressentie comme une victoire militaire, qui marqua durablement l'identité impériale nationale.

Survenue en juin 1870, « l'affaire religieuse de Tianjin » a suscité « un profond émoi au sein de la communauté internationale installée en Chine ». Ont été assassinées alors une cinquantaine de personnes, surtout des catholiques chinois et français, dont le consul local. Créée en mai 1861, six mois environ après son homologue anglaise, la concession française souffre de conditions peu favorables à la navigation. De surcroît, alors que les Anglais privilégient leurs intérêts commerciaux la France cherche à s'imposer comme l'État protecteur des missions. Les ambassadeurs britanniques sont implantés en plein cœur de la ville chinoise, où les Français édifient la cathédrale Notre-Dame des Victoires au prix de la destruction, scandaleuse aux yeux des lettrés confucéens, du jardin Xiang Linyüan. Le massacre résulte d'une conjonction de facteurs : l'humiliation subie par l'expédition française de l'amiral Roze en Corée, la multiplication des mouvements anti-missionnaires dans de nombreuses régions chinoises. Si l'affaire trouve sa solution, grâce à Zeng Guofan, gouverneur du Zhili, dans des mesures de réparation, les responsabilités paraissent partagées.

En 1863, le souverain cambodgien n'est que le vice-roi d'une principauté résiduelle soumise au condominium formé par les deux puissances latérales du bassin du Mékong : le Siam et l'Annam ou Đại Nam. Dans ces conditions, pour le souverain khmer, le recours à une protection, par la France constitue une solution d'opportunité au moment où l'armée française intervient en Chine, en Annam, puis en Cochinchine. Grâce à l'action de quelques militaires, la France, par le Traité de 1864, met fin à un processus historique d'annexion du territoire khmer par le Siam et l'Annam. L'établissement d'un protectorat franco-khmer ouvre la voie aux ambitions françaises, qui avaient hérité, lors du traité de Saigon de 1862, des « droits » vietnamiens sur le Bas-Cambodge. L'action de ces militaires anticipe la décision politique en surmontant la prudence des diplomates vis-à-vis du Siam. Elle permet une rencontre « en situation coloniale », de deux civilisations et ouvre la voie aux missions d'exploration du Second Empire.

3/ QUELLES AMBITIONS ASIATIQUES ?

Cette expansion du « moment Second Empire » s'est donc portée vers la péninsule indochinoise et, dans une mesure moindre et inégale, vers l'Asie du Sud et du Sud-Est. Si la Chine a constitué à l'évidence un objectif majeur, le Second Empire s'est aussi intéressé au Japon et, même, à la Corée.

3.1/ Péninsule indochinoise, Asie du Sud et du Sud-Est

En 1859, le Cambodge a pratiquement disparu en tant que puissance, alors qu'il avait été capable, en 1644, de tenir en échec la Compagnie hollandaise des Indes orientales. Non seulement, le royaume khmer est mal connu, hormis par les missionnaires, mais encore, il se trouve plongé, depuis la mort du roi Ang Duong en 1860, dans l'anarchie politique, économique et sociale. La France n'a pas été en mesure de répondre aux sollicitations du souverain : celui-ci avait tenté en 1856 un discret appel du pied à Paris, mais Rama IV, le roi de Siam l'avait rendu impossible. Son fils aîné, Norodom I^{er}, dépourvu de tout pouvoir, joue de la rivalité du Siam et de la France, en obtenant de l'un les attributs de la royauté, de l'autre, l'indépendance. Une fois couronné, en 1864, il signe, avec la France, un Traité d'amitié et de commerce, qui instaure un protectorat. Malgré un clivage entre la vision des diplomates et celle des amiraux-gouverneurs, qui souhaitent soustraire le Cambodge à l'emprise siamoise pour garantir la survie de la colonie de Cochinchine et pénétrer en Chine via le Mékong, le Second Empire a établi une *pax francia*, qui permettra, neuf décennies plus tard, une exemplaire décolonisation en douceur, même si la colonisation française au Cambodge n'a pas été toujours sans heurts.

L'histoire du Service des affaires indigènes reste mal connue. En fait la création du Service des Affaires indigènes s'est faite de manière progressive, à l'initiative des amiraux-gouverneurs. Ce service vise à pallier l'opposition des mandarins et le discrédit officiel des fonctionnaires annamites. Cependant, même s'ils s'opposent au rétablissement de l'administration mandarinale confucéenne, ils ne souhaitent pas bouleverser l'environnement institutionnel et juridique jusqu'à l'arrivée du premier gouverneur civil, Le Myre de Villiers, qui instaure en 1879 un nouveau mode de recrutement défavorable aux officiers et prive les administrateurs

de leur pouvoir judiciaire. Une crise administrative s'ouvre, que, seule, résoudra la création du Service civil de l'Indochine par Paul Doumer en 1899.

En 1862, l'un des premiers gestes de l'administration française en Cochinchine, a été d'instaurer un monopole sur l'importation et le commerce intérieur de l'opium. L'objectif est de dégager des ressources financières, comme Britanniques et Hollandais l'ont fait auparavant en vue d'abonder les caisses de leur gouvernement. Dans le cas du Viêt Nam, avant l'arrivée des Français, il a existé une stricte prohibition de la drogue. Derniers occidentaux arrivés en Extrême-Orient, les Français font du commerce de l'opium l'un des piliers de leurs finances. Ils se contentent d'un marché limité à l'Indochine, du territoire à bail de Kouang Tcheou Wan (1898) et à la concession française, se fournissent d'un opium d'exportation issu du monopole britannique dans l'Inde anglo-indienne. Bien que l'opiomane ait été une pratique récente dans la péninsule indochinoise, longtemps limitée aux seuls immigrés chinois, les Français lui donnent un cadre légal et en favorisèrent la pratique. Entre 1862 et 1882, les revenus de la ferme de l'opium constituent 30 % du budget de la colonie indochinoise, tout en s'accompagnant d'une contrebande massive visant à contrecarrer l'administration coloniale.

La France a tout pour devenir le premier partenaire européen du Siam sous le règne du roi Rama IV, qui coïncide avec celui de Napoléon III, mais la réponse française à ses avances est très lente à venir et l'Angleterre en tire profit. En effet, Sir John Bowring, envoyé britannique, signe, en avril 1855, le premier accord commercial anglo-siamois. Même si le roi Rama IV est francophile au début de son règne, les diplomates français n'y font que de brefs séjours, apprennent rarement la langue siamoise et les coutumes locales. Surtout les décisions se prennent davantage à Saigon qu'au consulat de France à Bangkok : il s'agit avant tout de desserrer les liens du Siam avec ses vassaux cambodgien et laotien pour rattacher ces pays à l'Indochine française. Les maladresses des diplomates français, la mort de M^{gr} Pallegoix, puis de Rama IV et, surtout la mauvaise évaluation de la réalité des pouvoirs dans le gouvernement du pays conduisent la France à un échec diplomatique.

Sous le Second Empire, la Birmanie expérimente un « premier moment colonial », pendant lequel les rois de la dynastie Konbaung doivent cohabiter avec les Britanniques occupant alors l'Ouest, le Sud et le Sud-Est du pays. La Birmanie offre un intérêt certain avec un fleuve,

l'Irrawaddy, navigable sur 1 400 km de Bhamo à Rangoon et plus de 2 800 km de côtes sur le golfe du Bengale. Elle constitue donc, dès le XVIII^e siècle, un enjeu dans la rivalité anglo-française dans la péninsule indochinoise. De plus, les Britanniques ont mené contre les rois birmans deux guerres successives, de 1824 à 1826, puis en 1852-1855, au point de contrôler complètement la Basse-Birmanie, au profit de leur commerce. Un certain nombre de Français interviennent en Haute-Birmanie, restée semi-indépendante sous protectorat anglais, durant le règne du roi Mindon. Inégalement intégrée au sein de celle-ci, ils exercent une influence non négligeable. En revanche les Français échouent à aider le royaume birman à se doter d'une armée moderne, d'où la signature en 1867 d'un second traité de commerce commercial anglo-birman, après celui de 1862. Assorti d'importantes concessions économiques, le traité de 1867 assujettit encore davantage le souverain Konbaung à la vice-royauté des Indes, laquelle cherche à limiter toute influence française.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, la France apparaît comme une puissance déchu. Néanmoins, les Établissements français de l'Inde connaissent, sous le Second Empire, une réelle prospérité. En effet, l'adoption du libre-échange par l'Angleterre en 1846 permet à Pondichéry de retrouver son rôle d'entrepôt de redistribution et à Karikal de s'affirmer, à l'échelle régionale, comme un grand port d'exportation de riz. Les exportations vers la France se développent et des entrepreneurs fondent de nouvelles entreprises à Pondichéry, Karikal et Yanaon. Si l'émigration constitue un facteur décisif du renouveau de Pondichéry et de Karikal, ce renouveau doit aussi beaucoup aux progrès de la navigation. La volonté réformatrice du gouvernement impérial n'est pas moindre : grands travaux portuaires, routiers et d'irrigation, réformes fiscales et foncières bien acceptées, développement des libertés de circulation et d'habitation. Les ambitions du Second Empire se heurtent cependant à la politique de l'East India Company, puis, après la révolte des Cipayes (1857-1858), de la Grande-Bretagne. Ailleurs, en Inde, le bilan est plus mitigé, en dépit de la réussite de Jules Siegfried à Bombay, dans le négoce du coton. En fait, la France agit surtout par ses missionnaires, mais qui, en Inde, servent plutôt les intérêts britanniques.

L'établissement de relations diplomatiques avec les Indes néerlandaises date de 1856, avec l'installation d'un consulat général à Batavia. La période du Second Empire demeure moins connue que la période de Napoléon I^{er} (gouvernement-général de Daendels pro-napoléonien),

mais elle peut l'être grâce aux Archives diplomatiques de La Courneuve. À Batavia, les consuls français y conduisent une diplomatie des plantes nécessaires à l'industrie française. Ils installent des agents consulaires majoritairement issus du monde des affaires néerlandais. Mais les espoirs d'un commerce profitable à la France sont déçus, malgré l'essor de quelques grandes fortunes françaises. En revanche, l'implantation de nationaux sur place permet d'introduire les produits et les pratiques culturels français. Ce mouvement tend à se réduire sous la III^e République.

Concernant la présence de la France aux Philippines, les sources consulaires déçoivent pour les années 1850 et 1869. C'est le contraire de ce qui se passe pour 1837-1847 ou pour les décennies 1880 et 1890. Entre le milieu des années 1780 et celui de la décennie 1830, la colonie espagnole des Philippines s'est ouverte au commerce international. De la décennie 1820 aux années 1840, la Grande-Bretagne et les États-Unis l'ont emporté sur les Français. Sous le Second Empire, la déroute du pavillon tricolore est complète, même si les produits français profitent un peu du commerce de réexportation. L'effectif des Français y est aussi extrêmement faible, nonobstant quelques rares réussites. La seule opération d'importance concerne la collaboration franco-espagnole lors de la conquête de Tourane et de Saïgon, de 1858 à 1862. Cette attitude belliciste est justifiée par le martyre du dominicain espagnol M^{gr} José Maria Diaz Sanjurjo, décapité en 1857 alors qu'il était vicaire apostolique au Tonkin central. Née d'une alliance de circonstance, l'intervention est marquée par une contribution militaire et logistique non négligeable des Espagnols. Néanmoins, la signature du Traité de Saïgon entraîne, en Espagne, désillusion et amertume, ce dernier pays n'ayant obtenu que des satisfactions symboliques. Pour la France, la base arrière de Manille perd de son intérêt, tandis que s'ensuit un fort développement des exportations de riz de Cochinchine vers les Philippines.

3.2/ Chine, Corée, Japon ?

Hong Kong occupe une part importante dans l'esprit des contemporains français : refuge pour les activités missionnaires, point d'appui logistique pour les marines commerciales et militaires françaises, pivot articulant la diplomatie française à partir de la Deuxième Guerre de l'opium, parfois posée comme modèle pour la jeune colonie cochinchinoise, idéal des ambitions impériales françaises en Chine (François Drémeaux). Un temps intéressées par l'île de

Zhoushan au large de Ningbo, les autorités françaises y renoncent face aux pressions britanniques. Entre 1860 et 1864 s'engage la phase de coopération dans les relations franco-chinoises : implantations conjointes des Messageries maritimes du Comptoir d'escompte de Paris (CEP) et des services consulaires. Cette convergence d'abord dictée par des facteurs géopolitiques régionaux. Dans ces conditions, Hong Kong conquiert un rôle central, au détriment de Macao et Canton (Guangzhou). Elle le doit à l'accroissement de ses parts du trafic portuaire de Hong Kong (4 % du trafic en 1861, 8,5 % en 1866) aux résultats des Messageries maritimes, certes supplantées par la P&O, au transport des migrants, dans des conditions discutables, aux escales pour avitaillement en charbon de la Marine impériale, à l'absorption par le port anglais d'une grande partie du riz cochinchinois à destination du marché chinois. En effet, Saigon se tourne de façon inéluctable vers Hong Kong où la bourse du riz britannique fixe le cours de la première denrée alimentaire de l'Asie. FINIR

Prosper-Marie Giquel, principal réalisateur de l'arsenal de Fou-Tcheou (Fuzhou) est aujourd'hui bien connu des historiens. Né dans une famille d'officiers de la Marine, le lorientais Giquel est formé à l'École navale impériale, participe à la Guerre de Crimée et à la prise de Sébastopol, avant d'être détaché, en 1860, auprès du commissaire du gouvernement français à Canton. Il y apprend le chinois et travaille ensuite au service des douanes maritimes chinoises de Ningbo alors sous contrôle franco-britannique. Il le quitte dès 1861, pour Shanghai à cause de la révolte des Taiping, avant de rejoindre, à nouveau, en 1864, les douanes maritimes chinoises à Ningbo, Shanghai, puis Hankou. À cette époque, la Chine a créé à Anqing, sous l'égide de Zeng Guofan, un premier arsenal. Confié à un personnel exclusivement chinois, c'est un échec, d'où l'appel aux Anglo-saxons pour fonder deux manufactures d'armes, respectivement en 1863 (Suzhou) et 1865 l'arsenal de Jiangnan. En 1866, Zuo Zongtang, gouverneur des provinces du Zhejiang et du Fujian, obtient du gouvernement impérial la mise en chantier d'un arsenal de type français à Fuzhou. La construction et la formation du personnel chinois en est confiée à Prosper Giquel. Ce dernier y crée plusieurs écoles et, avec le soutien d'un nouveau consulat de France, achève les travaux en 1869 et assure la direction de l'arsenal jusqu'en 1877. Revenu en France, il y meurt en 1886 à la tête d'une belle fortune. Il reste de nos jours, l'une de principales figures représentative des liens tissés entre la France et la Chine sous le Second Empire.

Deux personnalités majeures ont aussi influé sur la politique du Second Empire en Chine : le premier consul de France à Shanghai, Charles de Montigny, et le père lazariste Évariste Huc. Plusieurs facteurs expliquent le rôle particulier joué par les missions catholiques : le renouveau de l'esprit missionnaire tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, l'action des voyageurs occidentaux et des sociétés savantes telles que la Société de géographie de Paris et la Société asiatique, la montée en puissance de la Marine française, et, bien entendu, la signature des traités de Whampoa (Huangpu) de 1843 et de Tientsin (Tianjin) de 1858 qui donne à la France la pleine protection des chrétiens au sein de l'Empire chinois. Un tournant majeur réside dans le supplice, puis la décapitation du père Auguste Chapdelaine (MEP) en 1856, qui sert de prétexte à Napoléon III pour engager le fer contre Pékin. Si la question missionnaire joue ainsi un rôle important dans la présence française en Chine, elle pèse aussi dans la politique impériale menée en Cochinchine et en Corée. Il s'agit de pays tributaires que la France perçoit comme soumis à la Chine et, dans une lecture féodale erronée du rapport tributaire, devant être soumis aux mêmes exigences que celles de Pékin. La question missionnaire exerce ainsi une forte influence sur la politique impériale de Napoléon III, avec l'aide et l'appui d'officiers de Marine, de diplomates et un véritable groupe de pression soutenu par la très catholique Eugénie de Montijo, épouse de l'Empereur.

Motivée officiellement par la volonté de venger l'exécution de neuf missionnaires, qui ont prêché en Corée en toute illégalité, l'expédition punitive du contre-amiral Roze se solde par un échec complet : pertes humaines minimales pour les Coréens, pas de prise de Séoul, gouvernement jamais puni, aucun traité signé et pas le moindre protectorat établi. Seule conséquence immédiate de ce fiasco total : le vol des caisses de la préfecture de Kanghwa et des trois cents plus précieux ouvrages d'une annexe de la Bibliothèque nationale du royaume établie à Kanghwa. Les « troubles occidentaux de l'année 1866 » et la « guerre coréano-française » n'ont pas été qu'un incident. En réalité, le royaume septentrional demeure toujours au second rang des intérêts périphériques de Napoléon III. Les actions menées en Corée revêtent l'aspect d'initiatives personnelles prises par des diplomates et officiers de Marine basés en Chine. L'intervention française renforce la politique de fermeture de la péninsule et d'hostilité aux occidentaux ainsi que le rapprochement de la Chine et du Japon.

Les traités de l'ère Ansei (1854-1858) entre le Japon et les grandes puissances occidentales ouvrent au Japon une crise de plus de dix ans. Un vaste débat s'ouvre, au sein du gouvernement central, mais aussi dans les fiefs autour du maintien ou non de la politique isolationniste, et dans quelles conditions, tandis que la cour impériale de Kyoto cherche à s'imposer en tant qu'acteur politique. Ces débats s'effectuent sous l'œil intéressé des grandes puissances les plus actives, la Grande-Bretagne et la France, qui l'ont emporté sur les Pays-Bas et, plus récemment, les États-Unis. Durant la période 1858 à 1868, la France du Second Empire, représentée par le consul Léon Roches depuis 1864, fait le choix du Shōgun, tandis que la Grande-Bretagne mise sur Harry Parkes, arrivé en 1865 et qui s'intéresse aux clans du Sud, notamment celui des Satsuma.

L'historiographie française a longtemps considéré comme « personnelle » la politique de L. Roches. Or, bénéficiant d'un contexte plutôt favorable, le diplomate est l'un des grands inspireurs des réformes de l'ère Keio (1865-1868). Celles-ci ne visent pas à reconstituer « l'absolutisme comprador » des Tokugawa en ignorant les forces qui, à Edo et dans les fiefs, aspirent à une transformation profonde des institutions. Si la politique du Second Empire se solde, dans l'immédiat, par un échec, la coopération militaire très active sous le règne impérial se poursuit au-delà de Sedan durant les années 1870. De plus, la France continue de jouer un rôle non négligeable dans la modernisation du droit et des institutions japonaises. Enfin, certaines des idées prônées par les réformes de Keiō, en partie inspirée par L. Roches, sont adoptées par le gouvernement de Meiji : nécessité d'un exécutif fort, élimination des seigneuries, création d'un système fiscal national unifié et d'organismes de formation d'élites, modernisation, amélioration des communications et promotion aux postes de responsabilité de talents sans égard au statut social.

Face au défi des puissances occidentales, le Shogunat et un certain nombre de principautés extérieures tentent de renforcer leur puissance combattante (Morioka, Saga et Satsuma). Aux rivalités internes entre grandes familles seigneuriales, parmi lesquelles le Shōgun Tokugawa n'est qu'un *primus inter pares*, s'ajoutent celle entre grandes puissances, notamment la Grande-Bretagne et la France. Cette dernière tend à adopter une politique de plus en plus autonome : d'abord alignée sur la diplomatie britannique, la France opte, à partir de 1861, pour un soutien plus affirmé à la cour shogunale d'Edo, notamment sous la pression des intérêts soyeux

lyonnais. Vont dans ce sens l'expansion des exportations de soie grège et de pontes de vers à soie vers la France, la création la même année 1861 d'une première filature française à vapeur à Tomioka, l'extension de la ligne d'Extrême-Orient des Messageries impériales vers Yokohama en 1865, la nomination de L. Roches comme ministre plénipotentiaire au Japon en 1864, la mise en chantier de l'arsenal de Yokosuka en 1865, la commande de deux navires de guerre à la France cette même année, l'envoi en 1867 de la mission d'instruction militaire Chanoine. Mais la défaite des armées shogunales en 1868 et la démission de L. Roches changent la donne. En dépit de la sédition du capitaine Jules Brunet (« le dernier samouraï ») en 1869 lors de la guerre de Boshin, l'influence militaire française se maintient auprès de l'administration de Meiji jusqu'en 1885, date à laquelle l'influence allemande devient prépondérante.

Dès le début des années 1840, le royaume des îles Ryūkyū, en principe vassal de la Chine, suscite un intérêt conjoint du gouvernement français et de la Société des Missions étrangères de Paris. Une première tentative de traité d'amitié et de commerce échoue en 1846, notamment en raison des maladroites des missionnaires. Après l'expédition du commodore américain Matthew Perry, la France tente d'obtenir à Okinawa des avantages équivalents à ceux des États-Unis. Telle est l'origine de la convention Guérin (1856), jamais reconnue par la diplomatie française. À partir de 1857, l'intérêt se déplace vers le *daimyō* (seigneur) de Satsuma, mais la mort de ce dernier aboutit, en 1862, à la fin de la mission aux Ryūkyū. Le petit royaume est présent à l'Exposition universelle de 1867 à côté de la représentation d'Edo. Mais, dès cette époque, la France ne souhaite plus s'impliquer dans la question des Ryūkyū considérée comme affaire intérieure de la Chine et du Japon qui en fait une préfecture nipponne dès 1874 sous le nom d'Okinawa.

L'action au Japon du consul français Léon Roches témoigne de l'intrication, dans la diplomatie du Second Empire entre ambitions stratégiques et intérêts économiques privés. C'est ce que montre la tentative de constituer une société commerciale d'import-export en vue d'établir des relations économiques privilégiées avec les Tokugawa. Elle naît d'une collaboration entre Roches, la banque Flury-Hérard et la Société générale, avec l'appui du ministre du Commerce et des Travaux publics français, Armand Béhic. Largement motivée par la volonté d'apporter un appui aux intérêts des soyeux lyonnais dans l'ouverture du marché japonais, la tentative des

Roches de capter au profit de la France les exportations nipponnes se solde par un échec, même si la Société générale en tire des bénéfices certains. Cet échec constitue néanmoins une expérience décisive pour la modernisation économique du Japon, comme le montrent les exemples de Shibusawa Eichii, de l'arsenal de Yokosuka et de l'exposition universelle de 1867. L'historiographie japonaise reconnaît le rôle positif joué par des occidentaux, comme L. Roches, dans la modernisation du pays.

Conclusion

Les travaux récents ont permis un profond renouvellement de l'historiographie francophone du Second Empire dans ses rapports avec l'Extrême-Orient, l'Asie du Sud-Est et du Sud. Se trouve mise en lumière la complexité du projet impérial, sous l'impulsion de la Marine, des soyeux lyonnais, de quelques diplomates et des missionnaires des Missions étrangères de Paris. Le Second Empire est donc clairement un moment clef du rapport que la France tisse avec ces régions du monde alors que s'accélère le processus de mondialisation et l'un de ses corollaires : la poussée impériale ultramarine qui permet à la France de se doter, en Indochine, d'un balcon sur le Pacifique. Position que les régimes suivants, républicains, conforteront jusqu'en 1954.